

## VIII. PLAN DE TRAVAIL

Activités programmées	Année 1				Année 2				Année 3				Année 4			
	Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1. Prise de contact avec les autorités locales																
2. Développer un plan de communication																
3. Organiser les séances de sensibilisation des leaders communautaires et des communautés sur l'importation d'un micro zonage																
4. Réaliser un micro zonage																
5. Réaliser un plan simple de gestion																

Activités programmées	Année 1				Année 2				Année 3				Année 4			
	Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
6. S'assurer de la gestion communautaire des forêts																
7. Sensibiliser les autorités locales et autochtones, les organisations de la société civile, aux pratiques de gestion optimale des terroirs villageois																
8. Accompagner la structuration des communautés locales et les appuyer après clarification et limitation des terroirs villageois																

Activités programmées	Année 1				Année 2				Année 3				Année 4			
	Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
9. Définir le plan de développement communautaire																
10. Identifier les zones agricoles prioritaires																
11. Former les agriculteurs sur les techniques des pépinières																
12. Créer des fermes modèles comportant des centres d'innovation																
13. Sensibilisation en langues locales, formation, organisation des ateliers sur les textes légaux.																